



COMPTE RENDU

REUNION du CONSEIL d'ADMINISTRATION

du 25 mars 2025 à 09 h 45
au siège de la CC LE GRESIVAUDAN à CROLLES

Présents / Pouvoirs / Excusés -> cf. liste en annexe

Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer.

Points à l'ordre du jour

1	ACCUEIL ET VALIDATION DU CR DU CA DU 19 DÉCEMBRE 2024.....	4
2	VIE ASSOCIATIVE, GESTION DE L'ASSOCIATION	4
2.1	Composition de l'équipe technique	4
2.2	Arrêté des comptes au 31 décembre 2024 et préparation du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale	5
2.2.1	Projet de rapport de gestion de la FAI, exercice 2024	5
2.3	Budget prévisionnel 2025 et projets particuliers méritant l'attention du CA	6
2.3.1	Projets particuliers méritant l'attention du CA	6
2.4	Organisation de l'AG 2025	6
2.5	Journée des Alpagistes	7
3	SERVICES AUX ADHÉRENTS, PERSPECTIVES ET PROJETS.....	7
3.1	Retours des Commissions de travail de la FAI	7
3.1.1	Commission sanitaire	7
3.1.2	Proposition d'une nouvelle commission : Valorisation, gestion et renouvellement des ressources en alpage	7
3.2	Tarifs des prestations groupées	8
3.3	FEADER et crédits Région : point sur les capacités financières et relations aux territoires PPT	8
3.4	Festival 2025 et 2026	8
4	QUESTIONS DIVERSES.....	9
4.1	Solde AT MO 2021 GP Deux Combes.....	9
4.2	Relations avec les Patous	10



Extraits des délibérations, Conseil d'Administration du 25 mars 2025

1 ACCUEIL ET VALIDATION DU CR DU CA DU 19 DÉCEMBRE 2024

Les Administrateurs valident le compte rendu du CA du 19 décembre 2024.

2 VIE ASSOCIATIVE, GESTION DE L'ASSOCIATION

2.1 Composition de l'équipe technique

Le CA prend acte de la composition de l'équipe technique.

2.2 Arrêté des comptes au 31 décembre 2024 et préparation du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale

2.2.1 Projet de rapport de gestion de la FAI, exercice 2024

Le CA valide la proposition de rapport de gestion présenté, et arrête les comptes au 31.12.2024, tels qu'ils sont présentés en annexe et faisant apparaître un résultat excédentaire de 5.014 €, et un total de bilan de 500.346 €, et qui seront proposés à l'approbation de l'Assemblée Générale d'avril 2025.

2.3 Budget prévisionnel 2025 et projets particuliers méritant l'attention du CA

2.3.1 Projets particuliers méritant l'attention du CA

Le CA prend connaissance de la liste des actions inscrites au budget prévisionnel et autorise le Président et l'équipe technique à engager les programmes et les demandes de financements afférentes.

2.4 Organisation de l'AG 2025

Le CA valide cette organisation, insiste sur l'importance de travailler les éléments de protocole et de permettre une bonne médiatisation de ce temps fort.

2.5 Journée des Alpagistes

Le CA mandate Arnaud CHATTARD et Christophe MOULIN pour faire des propositions de programme pour cette journée.

3 SERVICES AUX ADHÉRENTS, PERSPECTIVES ET PROJETS

3.1 Retours des Commissions de travail de la FAI

3.1.1 Commission sanitaire

Le CA prend acte du travail de la commission sanitaire.

3.1.2 Proposition d'une nouvelle commission : Valorisation, gestion et renouvellement des ressources en alpage

Le CA valide cette proposition de commission, propose de l'étoffer, aussi à l'occasion des commissions prospectives.

3.2 Tarifs des prestations groupées

Le CA valide ces tarifications et les démarches à engager.

3.3 FEADER et crédits Région : point sur les capacités financières et relations aux territoires PPT

Le CA prend acte de cette situation, renouvelle son intérêt pour cette politique pastorale qui permet d'améliorer les conditions de travail, le renouvellement des ressources et des économies des alpages et des espaces pastoraux.

3.4 Festival 2025 et 2026

4 QUESTIONS DIVERSES

4.1 Solde AT MO 2021 GP Deux Combes

Du fait de la conjoncture et des efforts engagés par le GP des 2 Combes, considérant que le travail fourni par la FAI a été financé avec l'acompte payé, considérant que les travaux non réalisés n'ont pas nécessité d'accompagnement, le CA propose d'abandonner cette facture de solde.

4.2 Relations avec les Patous



Compte rendu Conseil d'Administration du 25 mars 2025 au siège de la Communauté de Communes Le Grésivaudan à CROLLES

1 ACCUEIL ET VALIDATION DU CR DU CA DU 19 DÉCEMBRE 2024

- **Accueil des participants**

Denis REBREYEND accueille les participants, et remercie la Communauté de Communes Le Grésivaudan pour leur accueil.

Il remercie l'accueil de Mme Régine MILLET. Régine MILLET souligne son action conjointe avec Olivier SALVETTI, VP délégué à l'agriculture, qu'elle excuse. Elle souligne le fort partenariat entre l'intercommunalité et la Fédération des Alpagnes, avec en particulier le portage tout récent du PPT de Belledonne par la Communauté de Communes. Les programmes opérationnels s'engagent sur les questions de l'eau potable et de sa préservation, les conditions de logement avec la mise à disposition de 3 logements d'urgence. Des actions de médiation sont également en cours, dans la relation aux chiens de protection, à la prévention des conflits, dont l'information préalable par du panneautage et autres actions de porter à connaissance.

Parmi les projets, sont à l'étude un renforcement de logement et un accès bétail sur un alpage.

- **Validation du CR du CA de la FAI du 19 décembre 2024**

Le Président de séance demande aux participants s'ils ont reçu le CR du CA du 19/12/24 et s'ils ont des remarques à son propos.

Les Administrateurs valident le compte rendu du CA du 19 décembre 2024.

2 VIE ASSOCIATIVE, GESTION DE L'ASSOCIATION

2.1 Composition de l'équipe technique

Rapporteur : Bruno CARAGUEL

L'équipe technique se stabilise sur la base de sa composition d'il y a presque 1 an.

Un recrutement est en cours pour le remplacement du poste de Sophie Delastre, en arrêt maternité de mai à novembre.

Les entretiens ont eu lieu la semaine dernière et les réponses vont être rendues ce jour.

Le CA prend acte de la composition de l'équipe technique.

2.2 Arrêté des comptes au 31 décembre 2024 et préparation du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale

Rapporteurs : Florent SALVI, Véronique BORDEL, Bruno CARAGUEL

Annexes : Bilan et Compte de Résultat 2024

Notre commissaire aux comptes Emmanuelle ORTUNO s'excuse, elle ne peut venir présenter les comptes cette année. En son absence, Florent SALVI présente le compte de résultat et le bilan.

2.2.1 Projet de rapport de gestion de la FAI, exercice 2024

Rapporteur : Florent SALVI

Florent SALVI donne lecture du projet de rapport de gestion, rédigé suite à son RDV annuel avec la Commissaire aux Comptes :

En 2024, l'effectif moyen de **l'équipe technique** a été de 8,34 ETP (contre 9,03 en 2022), une baisse en relation avec la fin du renouvellement des contrats MAEC qui avait nécessité une augmentation de l'effectif en 2023.

Les adhérents de la FAI restent très impliqués. Ils sont un peu plus nombreux qu'en 2023, mais le montant des cotisations s'est légèrement tassé (100.999 € soit -1,7%). Un EPCI supplémentaire nous a rejoint en 2024.

Les produits d'exploitation sont de 707.687 €, en légère baisse par rapport à l'exercice précédent (-2,3%). Parmi ces produits :

Les prestations de service sont de 228.895 €, en augmentation de 5%. Ce sont essentiellement les assistances techniques aux maîtres d'ouvrages de travaux (+32%) et l'assistance à maîtrise d'ouvrage des Territoires Pastoraux (+37%) qui ont augmenté, ainsi que les prestations pour l'INRAE. Dans le même temps, nous avons réalisé les derniers plans de gestion des MAEC, soit une baisse conséquente sur ce poste (-70%).

Les ventes groupées sont de 59.757 €, en augmentation de 82%, car ce poste intègre depuis 2024 la revente, en tant que mandataire de Groupama, de l'assurance bétail pour 25 K€ ; ce contrat auparavant enregistré en comptes de tiers au bilan n'apparaissait donc pas au compte de résultat. Les prestations d'hélicoptage groupés, quant à elles, progressent de 5%, les demandes de rotations restant élevées.

Les subventions affectées à l'exercice s'élèvent à 310.155 €, en baisse de 13%. Le soutien du Département reste fort malgré la baisse de sa contribution (-12%) liée notamment à la fin de la mise en place des MAEC. A noter le renouvellement du service de « berger d'appui » (cofinancé par la MSA), le financement d'un travail à venir en 2025 sur l'avifaune prairiale, et toujours un important volet sur les médiations entre pastoralisme et activités de pleine nature. L'engagement de la Région se poursuit dans des programmes constants, même si sa contribution apparaît plus faible (-8%) du fait de l'abandon du portage par la FAI d'une sous-traitance pour le compte du Réseau, portage repris par la SEA73. Les crédits de l'État sont globalement en baisse (-24%) notamment en l'absence de financement du programme « Mon expérience avec les Chiens de Protection » ; la convention avec le massif reste importante, réduite néanmoins par l'absence de financement du Festival, et un programme Viand'Alp moins développé. La FAI reste très engagée dans un programme aux côtés des espaces Valléens, soutenu par le Massif et aux échelles du Bassin Grenoblois et Alpin. Les programmes Agrifaune se sont poursuivis sur des crédits de l'Office Français de la Biodiversité. La Métro et la Ville de Grenoble maintiennent leur soutien au Festival et autres actions de médiation.

Les autres produits, pour un montant de 7.880 € sont constitués principalement de transferts de charges.

Les charges d'exploitation sont de 703.847 €, soit -1,2% par rapport à l'exercice antérieur. Parmi ces charges :

Les rémunérations sont de 492.051 € charges comprises, en baisse de 1%. L'effectif de l'équipe technique est moindre en 2024, avec le départ de Margot Petit-Dit-Dariel. Cependant, ce poste intègre des indemnités de départ, et par ailleurs les nouvelles embauches de Sophie Delastre et Emma Noblecourt, suite aux départs de Céline Barrère et Julien Vilmant ont nécessité des transferts d'expériences. La taxe sur salaires est de -30%, notamment du fait du rajeunissement de l'équipe.

Les charges externes sont de 121.211 €, en diminution de 17%. D'une part les charges courantes de la structure augmentent de 6%, essentiellement sur le poste téléphonie et sa maintenance, du fait du remplacement du système de standard téléphonique obsolète. D'autre part les charges externes inhérentes aux projets (et éligibles à leurs financements) sont en forte baisse (-36%), les projets 2024 ayant nécessité moins de déplacements et/ou sous-traitances par rapport à 2023.

Le résultat d'exploitation ressort donc à + 3.840 €.

Le résultat exceptionnel étant de + 480 € et le résultat financier de + 694 €,

Le résultat net de l'exercice 2024 laisse donc apparaître un excédent de + 5.014 €, soit 0,7% du budget total.

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale d'affecter ce résultat au fonds associatif.

A noter que **le bénévolat est une composante à part entière de nos activités**, avec un sérieux engagement des administrateurs, adhérents et sympathisants de tous horizons. Cela représente en 2024 l'équivalent de 147 jours.

Le CA valide la proposition de rapport de gestion présenté, et arrête les comptes au 31.12.2024, tels qu'ils sont présentés en annexe et faisant apparaître un résultat excédentaire de 5.014 €, et un total de bilan de 500.346 €, et qui seront proposés à l'approbation de l'Assemblée Générale d'avril 2025.

2.3 Budget prévisionnel 2025 et projets particuliers méritant l'attention du CA

Rapporteurs : Florent SALVI, Véronique BORDEL, Bruno CARAGUEL

Annexes : Charges et Produits 2025 prévisionnels

Concernant les charges, à noter simplement que le poste rémunération du personnel inclut un seul stage de 6 mois. Bruno CARAGUEL donne lecture et commente les produits prévisionnels 2025.

2.3.1 Projets particuliers méritant l'attention du CA

Rapporteur : Bruno CARAGUEL

Bruno CARAGUEL présente de manière approfondie les nouveaux projets notables, ou avec incidence nouvelle sur le budget prévisionnel, informations ou décisions relevant du CA :

- **Mobilisation du fond « Roullier » pour poursuivre les travaux sur les sols d'alpage** : Après échanges, le CA valide cette candidature. Pierre NICOLAS propose son aide dans les mises en contact avec l'équipe de Jancovici.
- **Projets d'analyse de vulnérabilité à la prédation sur 3 territoires**, en cours de définition et construction des budgets :
 - **Innover et expérimenter collectivement sur le territoire de SMVIC pour mieux protéger les zones pastorales intermédiaires face à la prédation** : Mieux comprendre les méthodes de travail, les dynamiques collectives qui pourraient mieux alimenter le PPT en projet ; commencer à constituer des collectifs d'éleveurs et les mobiliser ; faire le bilan des matériels utilisés, de ce qui existe, de ce qui est éligible aux aides dont le plan loup.
 - **Innover et expérimenter collectivement sur Grenoble Alpes Métropole pour mieux comprendre et adresser les impacts de la prédation en périurbain** : Mieux comprendre la prédation sur le territoire métropolitain, les éléments de vulnérabilité, les réponses potentielles.
 - **Mieux comprendre les impacts de la prédation en zones pastorales intermédiaires et en périurbain sur le territoire de Belledonne** : De premiers contacts sont en cours avec l'Espace Belledonne, la SEA 73 pour évaluer l'opportunité de travailler ces points, les impacts de la prédation sur ces zones n'étant pas les mêmes et n'ayant pas les mêmes conséquences qu'en alpage.

Le CA prend connaissance de la liste des actions inscrites au budget prévisionnel et autorise le Président et l'équipe technique à engager les programmes et les demandes de financements afférentes.

2.4 Organisation de l'AG 2025

Rapporteurs : Denis REBREYEND et Christophe MOULIN

L'Assemblée Générale est prévue le jeudi 10 avril au Palais des Congrès de l'Alpe d'Huez. L'accueil sera partagé entre la commune et le GP.

Une délégation du Commissariat de massif des Vosges est attendue, elle souhaite voir le rôle d'un service pastoral à l'occasion de ce temps fort de notre association. Ils pourront éventuellement proposer une contribution au débat.

Le CA valide cette option et propose d'organiser des éléments de protocole avec le Commissariat de massif des Alpes, la Commune, le Département et la Région.

Sur la question du débat, il est proposé de prendre un temps sur le sujet "Pastoralismes, activités de pleine nature et économies montagnardes".

Le CA souligne que ce sujet est important et que des échanges sont nécessaires. L'équipe de la FAI proposera des éléments de présentation des travaux en cours.

Jean HIRIGOYEN souligne le soutien fort de l'Alpe d'Huez sur les questions de pastoralisme. En ce sens, il conviendrait de préparer cet événement avec les capacités médiatiques et de le valoriser.

Le CA valide cette organisation, insiste sur l'importance de travailler les éléments de protocole et de permettre une bonne médiatisation de ce temps fort.

2.5 Journée des Alpagistes

Rapporteurs : Denis REBREYEND et Christophe MOULIN

Elle est prévue sur la première semaine d'août et il est proposé aux alpagistes de faire des propositions.

La station de La Morte pourrait être une destination.

Christophe MOULIN et Arnaud CHATTARD voient ce qui est proposé.

Le CA mandate Arnaud CHATTARD et Christophe MOULIN pour faire des propositions de programme pour cette journée.

3 SERVICES AUX ADHÉRENTS, PERSPECTIVES ET PROJETS

3.1 Retours des Commissions de travail de la FAI

Rapporteurs : Denis REBREYEND et Bruno CARAGUEL

3.1.1 Commission sanitaire

La FCO et la MHE sont attendues en 2025, et la prévention est nécessaire. Les organisations sont en cours.

La Mortellaro (bactérie) a pour effet des symptômes très violents sur les alpages, et difficile à soigner. Elle est apparue il y a une quinzaine d'années en Oisans, avec des pertes importantes, et s'est développée dans des zones boueuses même limitées. Cette bactérie anaérobie est très contagieuse.

De la même manière, forte présence de piétin causé par deux bactéries et leurs facteurs environnementaux.

De ce fait, il est important de s'en prémunir : parage, hygiène des sols et de la litière, spray ou pédiluve cuivre/zinc, drainage des zones boueuses, contrôle des pieds notamment avant l'entrée en alpage, surveillance des boîtiers.

Les éleveurs soulignent que cela impacte très fortement le travail des bergers et a des conséquences économiques.

Les kit Alpages sont reconduits par le GDS et le Département. Pierre NICOLAS souhaite que le GDS05 et le Laboratoire Départemental 05 mettent en œuvre des actions afin d'être complémentaires de l'action du GDS38, avec des réductions de tarifs des prestations.

Bruno CARAGUEL propose d'accompagner Pierre NICOLAS dans les démarches de prise de contact.

Denis REBREYEND rappelle que les déclarations de vétérinaire sanitaire sont à faire (il en manque 50% sur les GP) et de déclaration de N° EDE (essentiellement les collectifs concernés, et surtout ovins). L'équipe de la FAI se rendra disponible pour accompagner les GP en ce sens.

Pour l'AG, il est proposé de faire la liste des GP avec leurs références et de les présenter aux responsables d'alpage.

Le CA prend acte du travail de la commission sanitaire.

3.1.2 Proposition d'une nouvelle commission : Valorisation, gestion et renouvellement des ressources en alpage

Les objectifs de cette commission pourraient être les suivants :

- Contribuer à la gestion des programmes et mesures agro-environnementaux ;
- Assurer le renouvellement des ressources fourragères et des ressources en eau, que ce soit pour les activités pastorales ou les autres usages ;
- Intégrer des éléments de biodiversité et de paysage que certaines pratiques pastorales pourraient dégrader ou à l'inverse, consolider ;
- Prendre en compte les effets des évolutions climatiques sur les végétations pastorales, les ressources en eau et les animaux dans les choix de conduite des troupeaux et de gestion des milieux ;
- Intégrer les questions relatives aux évolutions des risques naturels.

Le CA valide cette proposition de commission, propose de l'étoffer, aussi à l'occasion des commissions prospectives.

Lien vers le [Tableau des Commissions de la FAI](#)

3.2 Tarifs des prestations groupées

Rapporteurs : Denis REBREYEND et Christophe MOULIN

Il est proposé les tarifications suivantes par l'équipe technique, en regard des années précédentes :

- Hélicoptages groupés de début de saison fourchette 150-165 €
- Prises en charge hélicoptées de bêtes mortes inchangées
- En difficulté sur les questions de l'assurance bétail, pour laquelle il est difficile d'obtenir des données de Groupama. Voir pour contacter Pdt et Directeur de Groupama afin d'affiner l'offre de service pour 2025.

Le CA valide ces tarifications et les démarches à engager.

3.3 FEADER et crédits Région : point sur les capacités financières et relations aux territoires PPT

Rapporteurs : Denis REBREYEND, Bruno CARAGUEL et Christophe MOULIN

Le contexte régional fait que les demandes de réalisations pastorales sont supérieures de presque le double de l'enveloppe disponible, les territoires ayant tenu leur rôle de gestion pluriannuelle de l'enveloppe dédiée.

La difficulté vient du fait que les engagements financiers de la Région sur son enveloppe et sur le FEADER sont cadrés annuellement, alors que les territoires gèrent leur enveloppe sur 5 ans au travers de conventions pluriannuelles.

Cette année, probablement pour des questions de calendrier électoral (élections municipales en mars 2026), de contextes pastoraux tendus (changements climatiques, pression sur les logements et l'eau, économies fragilisées...), la consommation des enveloppes est très élevée.

Également, sur la dernière programmation FEADER, les investissements productifs (équipements laitiers) ont été intégrés, accentuant encore cette tension.

En 2025, pour l'Isère, 26 dossiers ont été déposés sur la plateforme de la Région. D'ordinaire, la consommation moyenne est de 700k€ en montants de travaux, elle est de 900k€ pour la programmation 2025.

6 à 10 dossiers de projet sont en balance en raison de la surconsommation dans le Trièves, la Matheysine et l'Oisans. Des régulations sont en cours.

Le CA prend acte de cette situation, renouvelle son intérêt pour cette politique pastorale qui permet d'améliorer les conditions de travail, le renouvellement des ressources et des économies des alpages et des espaces pastoraux.

3.4 Festival 2025 et 2026

Rapporteurs : Arnaud CHATTARD et Bruno CARAGUEL

Il est proposé une rapide présentation du projet du festival 2025, pour un budget - qui a été resserré au maximum - **estimé à 34 640 €** (23 500 € de crédits publics, 2 000 € de recettes privées et 26 % d'autofinancement soit 9 140 €).

Contexte, objectif et format 2025 :

Le festival est un des événements phares de la FAI. Il permet de venir au contact des habitants des villes dans leur environnement, pour échanger sur nos métiers, nos territoires de montagne et les « conditions » de notre hospitalité. L'ambition d'en faire un « événement fort » dans le calendrier de l'agglomération grenobloise nous a amenés à l'étoffer (rencontres littéraires, expositions photographiques, village festival sur la place Victor Hugo, rencontres professionnelles, etc.) jusqu'à 2023. Le coût de son organisation a ainsi augmenté et les recettes prévisionnelles espérées (subventions publiques et recettes privées) ne sont pas à la hauteur pour pouvoir maintenir une édition aussi complète qu'en 2022 et 2023. Il a donc été nécessaire de recentrer le festival sur l'essentiel et de prendre le temps de travailler à la structuration d'un budget qui permette de réaliser cet événement ambitieux dans les années à venir.

Comme nous aurons un budget constant voire en diminution en 2025, l'équipe FAI et Otteur proposent de repartir sur un format similaire à celui de 2024, avec en option, en fonction des coûts supplémentaires que cela représenterait, des temps forts en début de semaine, avec des vernissages d'expositions, des conférences, des temps avec les scolaires, etc., chez nos partenaires grenoblois (Maison de la Montagne, Musée Dauphinois, Maison de l'international...), ce qui permettra de faciliter la communication sur la poursuite du festival.

L'édition 2025, en tenant compte des dates du Sommet de l'élevage de Cournon (prévu du [7 au 10 octobre 2025](#)), aura lieu la semaine 42, soit du **13 au 19 octobre 2025**. La partie films au Club aura lieu du 16 au 18 octobre (avec le jury présent pendant les séances) et sur le début de semaine nous travaillerons sur des événements chez nos partenaires à Grenoble. **La Ville a validé l'utilisation de la Place Victor Hugo** pour cette année, le samedi et le dimanche seront organisés avec le même format qu'en 2023 et 2024 (exposants, stands, animations sur la place).

Une option est également en réflexion pour animer la place VH le vendredi avec une animation pour les scolaires autour d'un troupeau et des animations/stands avec nos partenaires tels que le Département, l'ONF, les Parcs, Pasto Kezako, à destination d'un public "captif" de scolaires, qui sera à définir et à aller chercher en fonction des échanges que nous aurons eu en début d'année avec ces partenaires. Ces partenaires sont parfois plus difficiles à avoir le WE.

Le territoire à l'honneur est le Grésivaudan et est particulièrement moteur dès à présent pour proposer des choses et préparer le festival.

En termes de calendrier, la communication (visuel et dates) a été lancée dès le mois de janvier et la prochaine étape aura lieu en avril avec la communication sur le jury 2025, puis en mai avec la sélection des films.

La Descente des Alpagnes est sensée avoir lieu le week-end avant la semaine du festival. La FAI doit se rapprocher de la Ville et du Département pour savoir comment se positionner par rapport à cet événement.

Des premières réflexions sur le déroulé de l'édition 2026 ont également débuté : recherche d'autres lieux que la place VH et que le Cinéma Le Club, prise de contact avec des personnes pour le jury 2026 et pour des expositions et des projets conséquents avec des scolaires, recherche de visuels.

Denis REBREYEND ouvre le débat.

Quentin JADIS propose de voir le film de la Chartreuse pour les 30 ans du Parc (après vérification, ce film est inscrit).

Denis insiste sur l'importance de la Place Victor Hugo et des partenariats qui ont été construits autour de ce lieu.

Le CA prend connaissance du projet prévisionnel pour l'édition 2025 du festival, ainsi que des premières idées pour l'édition 2026, et autorise le Président et l'équipe technique à engager les actions afférentes.

4 QUESTIONS DIVERSES

4.1 Solde AT MO 2021 GP Deux Combes

Rapporteurs : Denis REBREYEND et Christophe MOULIN

Un dossier d'amélioration pastorale (parc de contention ovin) de la programmation 2021 a été abandonné par le GP des 2 Combes.

Le GP a réglé sa facture d'acompte de l'ATMO (60%, qui correspond aux démarches de montage du projet, de mobilisation des financements), mais pas le solde, calculé sur un montant de 12 060 € de travaux en projet.

L'alpage exploité est l'objet d'une relance pastorale, engagée il y a 4-5 ans.

Il est demandé au CA de statuer sur la suite à donner à cette facture de solde, d'un montant de 373 €, fraction consacrée au suivi et à la mise en paiement.

Selon Christophe, les difficultés sont liées à l'absence d'aide agro-environnementale pour cet alpage, malgré les demandes des éleveurs et du fait de l'absence de capacités de financements. Les prix de pension des animaux sont élevés, les adhérents restant impliqués dans la prise en charge des frais d'équipement et de gestion.

La proposition de l'équipe technique est de pouvoir abandonner cette facture, du fait de la conjoncture, de leurs efforts et de l'absence de capacité financière.

Du fait de la conjoncture et des efforts engagés par le GP des 2 Combes, considérant que le travail fourni par la FAI a été financé avec l'acompte payé, considérant que les travaux non réalisés n'ont pas nécessité d'accompagnement, le CA propose d'abandonner cette facture de solde.

4.2 Relations avec les Patous

Jean-François JOSÉ mentionne la difficulté de relation avec les chiens de protection et les chasseurs et rapporte un site où sont positionnés 12 chiens de protection pour 1600 brebis, empêchant les passages des humains et agissant sur la faune. Il pose la question de la mise en place d'outils, dont des colliers de dressage.

Frédéric BAFFERT relate son expérience d'éleveur et de chasseur, et selon lui, les colliers de dressage peuvent les rendre encore plus agressifs. Il souligne que le ratio de 1 chien pour 100 brebis est le bon. Il faut travailler le dressage de ces chiens, sachant que les éleveurs ont des disponibilités différentes, et que ces chiens ont été mis dans les dispositifs. Les chiens sont également plus agressifs si les agressions sont nombreuses.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 12:50.

Budget Prévisionnel 2025

	subventions	autres produits	montant total financement	montant mobilisable en 2025	charges externes directement en lien
Produits					
Conv° CDI axe 1 2 5	87 409	37 350	124 759	124 759	39 500
Conv° CDI axe 3	30 000		30 000	30 000	500
Conv° CDI axe 4	5 903		5 903	5 903	
Conv° CDI axe 4 AAP Biodiversité	11 760		11 760	11 760	
Conv° CDI axe 6 PAEC MAEC	17 203		17 203	17 203	
Conv° CDI axe 6.3 AFP	3 357		3 357	3 357	
Conv° CIMA	23 400		23 400		
Conv° CIMA EmploiPasto	4 896		4 896		
Conv° CIMA EV Alpes	7 968		7 968		
Conv° CIMA EV BassinGre	2 880		2 880		
Conv° CIMA Reliquat n-1	13 738		13 738	13 738	3 000
Conv° CR AuRA	34 909	308	35 216	35 216	
Conventions Pluriannuelles	243 422	37 658	281 079	241 935	43 000
CAS DAR	2 628		2 628	2 628	
CIMA Divers	3 035		3 035	3 035	
CR AuRA Divers	9 510		9 510	9 510	4 200
DREAL / DDT Mon Expé CPT	0		0		
DREAL / DDT Prédation	10 000		10 000		
FESTIVAL	23 000	4 200	27 200	24 000	16 000
non défini					
OFB	13 128		13 128	2 553	
Subventions Ponctuelles	61 301	4 200	65 501	41 726	20 200
AMO Bilans PPT		615	615	615	
AMO Candidatures PPT		21 688	21 688	8 000	
AMO Territoires Pastoraux		28 140	28 140	28 140	
AMO Territoires Pastoraux		50 443	50 443	36 755	
Appuis Techniques Divers		4 920	4 920	4 920	
Assistances à Membres		60 000	60 000	55 000	
Appuis Techniques		64 920	64 920	59 920	
Divers		1 823	1 823	1 823	900
Prestations de Formation		1 823	1 823	1 823	900
Divers		47 049	47 049	47 049	
Etudes Diagnostics		47 049	47 049	47 049	
Divers		60 684	60 684	46 639	3 852
INRAE		40 800	40 800	40 800	
Prestations Diverses		101 484	101 484	87 439	3 852
Cotisations Adhérents		103 000	103 000	101 000	1 500
Autres Produits		103 000	103 000	101 000	1 500
TOTAL GENERAL	304 722	410 576	715 298	617 647	69 452

Charges	Mtt Total	Mtt Mobilisable
Achats D'études Et Prestations De Services	23 552	23 552
Achats Non Stockés De Fournitures	15 800	14 300
Achats Groupés	39 000	39 000
ACHATS	78 352	76 852
Locations	17 800	17 800
Entretien Et Réparation	11 000	11 000
Primes D'assurance	4 700	4 700
Divers	1 700	1 700
SERVICES EXTERIEURS	35 200	35 200
Honoraires Et Intermédiaires	10 000	10 000
Publicite Communication Relations Publiques	1 000	1 000
Déplacements, Missions Et Réceptions	20 500	20 500
Frais Postaux Et Telecommunications	7 500	7 500
Services Bancaires Et Assimilés	1 500	1 500
Divers	2 220	2 220
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	42 720	42 720
Taxe Sur Les Salaires	13 000	13 000
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	13 000	13 000
Rémunérations Du Personnel	502 680	502 680
CHARGES DE PERSONNEL	502 680	502 680
Dotations Aux Amortissements	6 600	6 600
Dotations Aux Provisions	20 500	20 500
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	27 100	27 100
TOTAL GENERAL	699 052	697 552



Participation au Conseil d'Administration de la FAI

en date du 25 mars 2025 à Crolles, au siège de la CC Le Grésivaudan

NOM Prénom	Fonction	Structure	Représenté par	Présent	Pouvoir	Excusé	Droit de Vote	Fonction au Bureau FAI
Collège des Membres Actifs (élus) : 23								☐ Oui ☐ Non
DOLCI Patrick	Président	AFP BESSE EN OISANS		☒	☐	☐	1	
ARGOUD Daniel	Propriétaire Foncier	ARGOUD Daniel		☐	☐	☐		
OUGIER Jean Rémy	Maire	Cne BESSE EN OISANS		☐	☐	☐		
CHATTARD Arnaud	Maire	Cne LAVALDENS		☒	☐	☐	1	Vice-Président
PERRIN Gilda	Maire	Cne SALETTE FALLAUAUX (LA)		☐	☒	☐	1	
MARIE Patrice	Berger	EARL DOMAINE LE GRAND PRE		☐	☐	☐		
BAFFERT Frédéric		GAEC LA FERME DU GRAND BOIS		☒	☐	☐	1	
PICCA Julien	Président	GP ALPE DU PIN		☐	☐	☒		
JADIS Quentin		GP ALPETTE DE CHAPAREILLAN		☒	☐	☐	1	
SERRE Jean Louis		GP BACHILIANNE		☒	☐	☐	1	
PLANÇON Laurent	Président	GP COL DE L'HOMME		☐	☒	☐	1	
BOUVIER Roland	Trésorier	GP COL DU COQ		☐	☒	☐	1	Vice-Président
SAUZE Jean Luc		GP COMBEAU		☐	☐	☐		
REBREYEND Denis	Président	GP GOBERT		☒	☐	☐	1	Président
VIAL Jean-Michel	Président	GP GRESSE BAS DAUPHINE		☐	☐	☐		
JACQUIN René	Président	GP MONT FRAIS		☐	☐	☐		Secrétaire
SALVI Florent	Président	GP MONT ST MURY		☒	☐	☐	1	Trésorier
GIROUD Didier	Président	GP PLEYNET		☒	☐	☐	1	
REBUFFET Nicolas	Président	GP PRE DE L'ARC		☐	☐	☐		
NICOLAS Pierre	Président	GP SENEPI		☒	☐	☐	1	Vice-Président
DURAND Guy		GP SURE NAVE (LA)		☐	☐	☐		Vice-Président
MILESI Angélique	Adhérente	GP VALBONNAIS		☐	☐	☐		
CHARRIERE Vincent		SARL MOLIERE (LA)		☒	☐	☐	1	
Membres cooptés : 1								☐ Oui ☐ Non
MILLET Régine	Vice Présidente - Montagnes	ComCnes Grésivaudan (Le)		☒	☐	☐		
Collège des Membres de Droit : 12								☐ Oui ☐ Non
PACHOUD Thomas	Président	Assoc des Bergères et Bergers en Alpes et Systèmes		☐	☐	☐		
DARLET Jean-Claude	Président	Chambre d'Agriculture de l'Isère		☐	☐	☐		
LISZEWSKI Nadia	Cheffe de Service Forêt et	Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes		☐	☐	☐		
BOSCH FRANCHINO Christine	Directrice de la DAT	CT Conseil Départemental de l'Isère 2	Patrick PRUDHOMME	☐	☐	☒		
DELRIEUX Jean Luc	Directeur	DDPP de l'Isère	Françoise HUGON	☐	☐	☒		
GORIEU François	Directeur	DDT de l'Isère	Michael ALBERT	☒	☐	☐	1	
GEROMIN Frédéric	Délégué	Domaines skiables de France	Jean-René HIRIGOYEN	☒	☐	☐	1	
BOULON Régine	Directrice	EPLEFPA COTE ST ANDRE (LA)		☐	☐	☐		
SIMIAN Sébastien	Président	GDS de l'Isère	Eloïse CATTET	☐	☐	☒		
NIER Joseph		GP SENEPI		☒	☐	☐	1	
COTTE Bruno	Directeur des Services	INRAE Centre Lyon-Grenoble Auvergne-Rhône-Alpes	Emilie CROUZAT	☐	☒	☐	1	
GUILLON Marjorie	Directrice	Office National des Forêts Agence Départementale		☐	☐	☐		
Collège des Membres Consultatifs : 19								☐ Oui ☐ Non
REY Stefany	Présidente	AAC		☐	☐	☐		
ABBA Audrey	Présidente	ADABEL		☐	☐	☐		
GIRARD Didier	Président	Assoc APAO		☐	☐	☐		
BARANI Marie-Pierre	Présidente	Assoc CEN ISERE - AVENIR		☐	☐	☐		
CHARRON Guy	Président	Assoc Départementale des Communes Forestières de l'Isère		☐	☐	☐		
CHENAVIER Danielle	Présidente	Assoc Fédération des Chasseurs de l'Isère	Jean-François JOSE	☒	☐	☐		
CARAGUEL Bruno	Président	Assoc Française de Pastoralisme (AFP)		☐	☐	☐		
FAVRÉ Christine	Co-Présidente	Assoc SITADEL		☐	☐	☐		
REYMOND Julien	Co-Président	Assoc SITADEL		☐	☐	☐		
	Président	Association Nationale des Élus de la Montagne		☐	☐	☐		
TRAUB Nicolas	Directeur	Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF)		☐	☐	☐		
SUSZYLO Christophe	Président	Isère Attractivité		☐	☐	☐		
	Président	Maison des Alpes de Besse en Oisans		☐	☐	☐		
COGNE Olivier	Directeur	MUSÉE DAUPHINOIS		☐	☐	☐		
MURGIA Arnaud	Président	Parc National des Ecrins PNE		☐	☐	☐		
LAILY Bruno	Chef de service	RTM de Grenoble		☐	☐	☐		
COCOZZA Dorotheé	Directrice Départementale	SAFER 38		☐	☐	☐		
ESCARON Dominique	Président	SM Parc Naturel Régional de Chartreuse PNRC		☐	☐	☐		
ADENOT Jacques	Président	SM Parc Naturel Régional du Vercors PNRV	Agnès TREGRET	☐	☐	☒		
Membres d'Honneur de l'Association : 6								☐ Oui ☐ Non
	Président	Association des Maires et Adjoints de l'Isère		☐	☐	☐		
HABFAST Claus	Conseiller Municipal délégué	Cne GRENOBLE - La Mairie		☐	☐	☐		
PIOLLE Eric	Maire	Cne GRENOBLE - La Mairie		☐	☐	☐		
PANNEKOUCKE Fabrice	Président	Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes	Olivier AMRANE	☐	☐	☒		
BARBIER Jean-Pierre	Président	CT Conseil Départemental de l'Isère 1		☐	☐	☐		
MADINIER Cyrille	Vice Président - Ruralité,	CT Conseil Départemental de l'Isère 1		☐	☐	☐		
Membres de l'Equipe Technique : 3								☐ Oui ☐ Non
BORDEL Véronique		Assoc Fédération des Alpes de l'Isère		☒	☐	☐		
CARAGUEL Bruno		Assoc Fédération des Alpes de l'Isère		☒	☐	☐		
MOULIN Christophe		Assoc Fédération des Alpes de l'Isère		☒	☐	☐		
Nombre de membres votants : 35					Quorum à 1/3 soit : 12 membres		Nombre de voix : 17	Quorum atteint